

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE (16 à 18)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, le maire rend compte des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qu'il a reçues du conseil municipal par délibération du 09 juin 2020 :

Objet		Service instructeur	Numéro de décision	Avenant		Titulaire mandataire	Désignation du lot	Adresse du titulaire ou du mandataire	Date de signature	Montant T.T.C.
Contrat/Marché	Nature			N°	objet					
POSE DE MENUISERIES EXTERIEURES MARCHÉ 2025 11	TRAVAUX	MARCHES PUBLICS	DEC2025-04-24-16			RENOV'EST		16 Rue de la Croisée 25400 TAILLECOURT	18/04/2025	30 997,52 €
ETUDE POUR LA MODIFICATION DU ROND POINT DU BANNOT MARCHÉ 2025 12	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	MARCHES PUBLICS	DEC2025-06-02-18			SETIB		310 Avenue René Jacot 25460 ETUPES	02/06/2025	7 228,80 €
Titre		Service instructeur	Numéro de décision	Objet						Date
VENTE CHAISES A LA SPORTIVE		ADMINISTRATION GENERALE	DEC2025-05-12-17	Vente de 80 anciennes chaises de la salle polyvalente à 5 € l'unité à la Sportive						12/05/2025